

Formation EPI – Chargés d'évacuations



Objectifs :

- Être capable d'intervenir sur un départ de feu
- Savoir utiliser les moyens d'extinction
- Savoir réagir et s'organiser pour faire évacuer un groupe de personnes
- Connaître la procédure d'évacuation (cheminement, issues, point de rassemblement...)
- Prendre les bonnes décisions en cas d'exposition aux fumées
- Vérifier la maîtrise de la procédure par les acteurs de l'évacuation

PROGRAMME :

- ✓ La réglementation
- ✓ Cause, Conséquences et effets sur l'homme
- ✓ Triangle du feu
- ✓ Mode de propagation
- ✓ Les phénomènes thermiques
- ✓ Classe de feu
- ✓ Les moyens de secours
- ✓ L'alarme, l'évacuation
- ✓ L'alerte des secours
- ✓ Les coupures d'énergies
- ✓ Notions de base en prévention incendie
- ✓ L'alarme/l'alerte
- ✓ Rôles et missions du guide et du serre-file
- ✓ Exercice d'évacuation
- ✓ Debriefing avec les acteurs de l'évacuation

Article R.4227-28 :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».



Public : Salariés désignés pour intervenir en cas de départ de feu ou désignés pour l'évacuation dans l'entreprise

Durée : 7h

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques de manipulation d'extincteurs

Validation :

- Document sanctionnant la formation : attestation de fin de formation

Coût : 1200€ Net de TVA

Article R.4227-39 :

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attentes sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres